

MESSIEURS LES MINISTRES,
MESDAMES ET MESSIEURS LES DELEGUES,

CES QUESTIONS ET TOUTES CELLES QUI TOUCHENT A L'EDIFICATION D'UNE EUROPE UNIE ET PACIFIQUE, CES QUESTIONS QUI ENGAGENT NOTRE AVENIR COMMUN, DOIVENT ETRE DISCUTEES AU PLUS HAUT NIVEAU.

C'EST LA RAISON POUR LAQUELLE LA FRANCE A IMMEDIATEMENT FAIT SIENNE LA PROPOSITION D'UNE REUNION AU SOMMET DE LA CSCE EN 1990. JE ME REJOUIS QU'ELLE RECUEILLE DESORMAIS UN LARGE CONSENSUS. ET JE RAPPELLE - CE QUE TOUS VOUS SAVEZ - LA DISPONIBILITE DE LA FRANCE A ACCUEILLIR CE SOMMET A PARIS.

NOUS DEVONS, DES A PRESENT, TRACER LES GRANDES LIGNES DE CETTE RENCONTRE. *Note de l'Union Inter-Parlementaire*

- JE SOUHAITE EN PREMIER LIEU QUE CE SOMMET VIENNE COURONNER LES ACCORDS NEGOCIES A VIENNE, A 23 SUR LA REDUCTION DES FORCES CLASSIQUES ET A 35 SUR LA MISE EN OEUVRE DE NOUVELLES MESURES DE CONFIANCE ET DE SECURITE.

- NOUS FERONS BIEN ENTENDU LE BILAN DES ORIENTATIONS TRACEES DANS LE DOCUMENT FINAL DE LA REUNION CSCE DE VIENNE EN JANVIER 1989 ET DES RESULTATS ACCOMPLIS DEPUIS : IL FAUDRA Y CONSACRER D'AUTANT PLUS D'ATTENTION QUE CERTAINS PAYS ALORS RETICENTS REVIENNENT AUJOURD'HUI A DES CONCEPTIONS DEFENDUES PAR LES SEULS PAYS DEMOCRATIQUES. CE QUI PARAIT ACQUIS DEPUIS DOIT ETRE SOLENNELLEMENT ENTERINE.

- AU-DELA, NOUS DEVONS DESSINER LES PERSPECTIVES D'UN ORDRE DE SECURITE FONDE SUR LES NOUVELLES REALITES POLITIQUES DE L'EUROPE. LA DYNAMIQUE DU DESARMEMENT DEVRA SE POURSUIVRE, MAIS D'UNE FACON COHERENTE AVEC LES EVOLUTIONS POLITIQUES DU VIEUX CONTINENT. CELLES-CI SONT DESORMAIS SI RAPIDES QU'UN NOUVEAU CADRE ET DE NOUVEAUX OBJECTIFS DEVRONT ETRE DEFINIS DANS UN NOUVEAU MANDAT. NOUS AVONS L'ESPOIR QU'A TITRE NATIONAL, CHACUN DES ETATS PARTICIPANTS A LA CSCE VOUDRA SOUHAITER SE JOINDRE A L'ELABORATION DE CE DERNIER.